

ÉTUDE COMPARATIVE

SUR

LA LANGUE BERBÈRE.



« Les recherches à venir nous apprendront de quelle manière cette grande chaîne de Berbers, que l'unité de langage réunit en un seul tout, s'est répandue autour de l'immense océan de sable, depuis le golfe arabe, à travers l'Afrique septentrionale, la Nubie, les oasis, l'Atlas, jusqu'aux îles Canaries. »

K. RITZER, *Afriq.*, trad. franç., t. III, p. 189.

L'arabe et le berbère partageront longtemps en Algérie l'empire de la parole avec notre langue, de récente et victorieuse importation. L'histoire de toutes les conquêtes analogues et particulièrement, à l'égard du berbère, de celles qui ont, à diverses reprises, depuis une si haute antiquité, précédé la nôtre, établit cette probabilité. Il importe donc, pour nos relations assimilatrices avec les races distinctes qui parlent ces deux langues, que la connaissance s'en répande parmi nous. L'arabe fait son chemin ; je n'ai pas le projet de m'en occuper. Le berbère est resté longtemps négligé ¹. Mais depuis quelques années il est l'objet de recherches, d'études sérieuses, qui commencent à porter des fruits ². Je m'estimerai heureux si je puis ajouter, si faible qu'elle soit, une part utile à ces efforts.

Deux circonstances ont contribué, selon moi, à l'abandon dans lequel le berbère a été laissé, ce sont les préjugés répandus témérairement par ces déclarations de quelques savants que l'i-

¹ Loin de moi la pensée de nier l'utilité des publications faites par la Société de géographie et par le ministère de la guerre. Je me fais un devoir et un plaisir de proclamer le mérite de la grammaire de M. Newman (*Zeitschrift für die Kunde des morgenlandes*, Bonn, 1845). Mais, malheureusement ces importantes ressources n'ont pas été, chez nous, mises suffisamment à profit.

² Je veux particulièrement parler de M. Geslin dont les travaux considérables ont fait l'objet d'un rapport très-savant de la part de M. le professeur Reinaud, et dont on ne saurait trop regretter la perte récente, ainsi que de M. le baron de Slane, à qui l'on doit la traduction de l'*Hist. des Berb.* d'Ibn-khaldoun, dans le cours de laquelle sont disséminées des notes sur la langue des Berbères et à la suite de laquelle est un très-utile appendice sur cette langue.

diome dont il s'agit est grossier, barbare; qu'il n'a d'affinité avec aucun autre. Ce double anathème frustrait le berbère des plus puissants attraits de la philologie, savoir l'analyse des merveilleuses ressources de l'esprit humain dans l'expression parlée de la pensée et la possession de l'un des fils les plus sûrs pour conduire dans le dédale de la généalogie des peuples; il a ainsi détourné de l'étude de cette langue, comme d'un champ stérile, un trop grand nombre d'intelligences laborieuses. Tel est, en effet, l'intérêt de ces points de vue, que le deuxième en particulier, nonobstant l'espèce de discrédit jeté *a priori* sur lui, a attiré les investigations de presque tous ceux qui se sont, jusqu'à ces derniers temps, adonnés à des recherches approfondies sur le berbère. Ces recherches ont positivement démontré le peu de fondement de la première assertion. La seconde n'a pas été aussi fortement ébranlée. Il paraît, d'après le rapport si remarquable de M. Reinaud (voy. *Monit. univ.* des 7 et 8 août 1856 ¹), que c'est un des problèmes qu'avait abordés M. Geslin, et, si je suis exactement informé, c'est avec l'ancien égyptien que le zélé investigateur avait recherché des analogies. Le rapport déclare prématurée cette tendance. M. de Slane va plus loin; il décide, *Hist. des Berb.*, IV^e vol., p. 522, que : « La « langue berbère diffère essentiellement du copte par la conjugaison, la déclinaison et le vocabulaire. » Une conclusion contraire me semble précisément ressortir des documents réunis par M. de Slane, aussi bien que par les autres éléments de la question précédemment acquis, et l'autorité de l'habile interprète est telle, que je craindrais qu'à son tour elle n'écartât les recherches d'une voie utile si elle restait sans examen.

Je reconnais la justesse des observations présentées par le savant académicien précédemment cité en ces termes : « La « philologie berbère n'est pas à beaucoup près aussi avancée que « celle de certaines familles de langues. Qui ne connaît le grand « ouvrage de M. Bopp sur la grammaire comparée des langues « indo-européennes, celui des frères Grimm sur les dialectes « germaniques et celui de feu Raynouard sur les idiomes néo- « latins? Le moment n'est pas encore venu de mettre à exécution « un plan du même genre pour les idiomes africains. » Cela est de toute évidence. Mais les grands monuments dont il vient d'être parlé n'ont pas été élevés tout à coup, sans apport partiel, sans façonnement préalable, sans adaptation successive des ma-

¹ Voir aussi la Revue de l'Orient et de l'Algérie, livraisons des mois d'octobre et novembre 1856.

tériaux. Donc, sans avoir la prétention d'atteindre un résultat complet, on peut faire, je crois, chose utile en commençant à réunir, à éprouver les pierres d'attente au fur et à mesure qu'elles arrivent. Ce travail préparatoire et progressif ne peut que hâter et assurer la construction ultérieure et définitive de l'édifice.

C'est à ce but restreint que je désire concourir, en exposant les motifs qui me portent à demander dès à présent si le berbère n'a pas de réelles et remarquables affinités avec l'ancien égyptien et avec l'éthiopien, surtout avec le premier de ces idiomes.

Hérodote, ce depositaire de tant de notions importantes, dit au chap. 42 de son 2^e livre, que les Ammoniens, colonie d'Égyptiens et d'Éthiopiens, faisaient usage d'une langue qui participait de celle de chacune de ces nations. Or, M. Quatremère, dans ses *Rech. sur la langue de l'Égypte*, p. 151, a déjà fait remarquer que la langue parlée depuis plusieurs siècles par les habitants de Santariéh, l'ancienne oasis d'Ammon, est un dialecte berbère. A la vérité, l'illustre savant ajoute que cette langue n'a rien de commun avec le copte, ce qui revient à dire, contrairement à la déclaration du père de l'histoire, qu'elle n'a rien de commun avec l'ancien égyptien. Mais M. Jomard, dans sa *secondé note sur une pierre gravée, etc., et sur l'idiome libyen*, p. 25, émet une opinion opposée, à savoir que, ce qui donne de l'intérêt à l'idiome qu'il nomme avec raison libyen, lequel, usité du Nil à l'Océan, servait aux caravanes qui faisaient le commerce du sel, tout le long de la côte septentrionale de l'Afrique, ce sont les rapports qu'il avait, selon Hérodote, avec l'ancienne langue du pays des Pharaons.

M. Lepsius, qui s'était déjà prononcé en faveur de l'analogie du berbère avec le copte, a, dans le cours de sa grande expédition, reconnu sur les lieux qu'on pourrait tirer de nombreux secours de l'application du berbère à l'étude des monuments hiéroglyphiques de l'Éthiopie¹. Ainsi la seconde partie de la proposition d'Hérodote a trouvé un commencement de vérification. Cela ne donne-t-il pas déjà un premier degré de vraisemblance à l'exactitude de la seconde? Je crois que cette vraisemblance peut être fortifiée, quelque imparfaites que soient encore nos connaissances sur le berbère, diversifié en tant de dialectes, et

¹ M. Fr. W. Newman, dans sa *Gram. berb.* avait dit d'une manière trop absolue : « Although a certain number of the native roots have a more or less distant relation to arabic, hebrew, or perhaps the ethiopian language, there is no question that the great mass of the words is thoroughly peculiar. »

sur l'ancien égyptien lui-même, par les éléments dont nous sommes en possession. Je ne présente point toutefois comme définitives les déductions auxquelles je vais me livrer; je ne les sou mets au lecteur que comme des conjectures, comme des aperçus à contrôler plus tard, mais pouvant, si je ne m'abuse, exercer quelque influence sur la direction des recherches qui se font en ce moment.

Je prendrai pour thème le mémoire si remarquable de M. le vicomte de Rougé, sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautonniers, travail qui réunit le plus grand nombre de notions actuelles sur l'ancien égyptien. Chemin faisant, je signalerai, lorsque l'occasion s'en présentera, les rapports avec l'éthiopien. L'inscription dont il s'agit a été ainsi résumée par Champollion. (*Lettres écrites d'Égypte*, p. 197), dont je modifie entre parenthèses deux passages selon les rectifications de M. de Rougé :

« Ahmès, chef des nautonniers, adresse la parole à tous les
« individus présents et futurs et leur raconte l'histoire que voici :
« Après avoir exposé qu'un de ses ancêtres (son père), tenait un
« rang distingué parmi les serviteurs d'un ancien roi de la XVI^e
« (XVII^e) dynastie, il nous apprend qu'il est entré lui-même
« dans la carrière navale, dans les jours du roi Amosis; qu'il
« est allé rejoindre le roi à Tanis; qu'il a pris part aux guerres
« du temps où il a servi sur l'eau; qu'il a ensuite combattu dans
« le midi, où il a fait des prisonniers de sa main; que, dans les
« guerres qui eurent lieu la sixième année du même Pharaon,
« il a pris un riche butin sur les ennemis; qu'il a suivi le roi
« Amosis lorsqu'il s'est rendu par eau dans l'Éthiopie pour lui
« imposer des tributs; qu'il se distingua aussi dans cette guerre,
« et qu'enfin il a commandé des bâtiments sous le règne du roi
« Toutmosis. »

Je suivrai la marche de M. de Rougé dans l'analyse si délicate et si savante qu'il a faite du texte hiéroglyphique.

Page 19. — Le premier groupe de l'inscription est transcrit HeR, et rendu par *le supérieur*.

Ce mot me paraît exister en berbère dans *zouar*, radical de A-ZOUAR, *pacha*, ainsi que des variantes dialectiques du nom de nombre ordinal signifiant aussi *le premier*, *le supérieur*, savoir : en chelah, *Damezouar*, en Beni-Mzab, *amzouar*, en zouaoua *izouaren*.

Dans *Da-me-zouar*, *da* est une particule préfixe qui, suivie ou non de *me*, *m*, sert souvent à former les adjectifs, ainsi que Venture l'a indiqué. On ne la signale que comme se plaçant devant

les noms empruntés à l'arabe; mais l'exemple présent prouve que la restriction n'est pas fondée. Elle est analogue à l'éthiopien *za*, à l'égyptien *et*, qui remplissent le même office.

Am, me, m, employé dans *Da-me-zouar*, conjointement avec *da*, et sans cet auxiliaire dans *am-zouar*, est un autre préfixe servant pareillement à former des adjectifs, des noms verbaux, quelquefois des substantifs, ainsi que l'ont fait observer MM. Hodgson¹ et Newman², par exemple : *1-NFA*, *sois utile*³, *MENFA*, utilité; *ERNO*, *accroître*, *TS-M-ERNIOU-TS* (*ts* préf. et suff., prononcé *t* dans quelques dialectes⁴, marque du fém. comme dans l'égyptien), *accroissement*; *SAFER*, *voyager*, *AM-SAFER*, *voyageur*; *CHEGHEL*, *affaire*, *DA-ME-CHGHOUL*, *affairé*. J'ajouterai, pour remonter au point de départ, *MEZOUAR*, *grand cheikh de tribu*,

¹ *Transact. of the american philos. society*, t. iv, Philadelph. 1833.

² Analyse de ce mémoire dans le *West of England scientif. journ.* Bristol, et *a grammar*, etc.

Dans le dernier travail, M. Newman ne s'exprime qu'avec une grande restriction; voici ses paroles : « Much doubt appears to rest on « the initial M or AM as a genuine berber noun; for though there are « many such instances, they are not so numerous as they ought to be, « if it were still a living principle of the language. More over some of « the cases have other grounds of suspicion. *ILUL*, *genitus est*, Whence « comes *MILUL* or *MILAL*, *Natalia*, is at first sight a purely native « word : but I have once found it with the arabic article *al milul*. « This suggests the possibility that this, and other verbs in wich « derivatives by M are found, may be early importations from some « less known form of arabic, not to speak of punic. Jet a few deri- « vatives of this sort may come from a derived form of the verb, com- « mencing wist M : as from *ITABBAR*, *explicavit*, *IMTABBAR*, *delibe- « ravit*, *AMTABRIT*, *consilium*. »

Il me semble facile de se convaincre, par un examen patient, que ces dérivations propres au berbère sont, au contraire, nombreuses et elles s'expliquent par l'analogie avec l'égyptien, analogie qui n'avait pas attiré l'attention de M. Newman, car le rôle de ce préfixe dans la langue des bords du Nil n'avait pas encore été signalé comme il l'est, en particulier, dans le mémoire de M. de Rougé.

³ Les dictionnaires prennent pour thème l'impératif, 2^e pers. sing. Ce mode est souvent caractérisé par *alef* préf., comme quelquefois en égyptien par *A*. Cet *alef* en barbarie se prononce *a*, *e* ou *i*. Je ne m'astreindrai pas à rendre toujours les verbes par cet impératif, ce qui est en dehors de nos habitudes, ni à séparer constamment la formative.

⁴ J'écrirai toujours *t* pour *té* et *ts* pour *tsé*. A part cette modification et sauf encore que je mets une apostrophe au K' valant *k'of*, je suis la transcription adoptée dans les publications de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*.

c'est-à-dire *chef, supérieur*, comme le terme égyptien. Je reviendrai sur cette formative dont le signe essentiel est M.

Dans *J-zouar-en*, si ce n'est pas un pluriel, ce qui ne changerait rien au fond de l'argumentation, *en* est une terminaison adjectivale tirée du participe¹. *J*, dans beaucoup d'autres cas *A* (*alef*), est une voyelle prosthétique dont j'aurai souvent occasion de parler et de faire abstraction.

Ainsi l'élément persistant est *zouar* ; c'est donc le radical. La réalité de ce thème est prouvée encore par l'existence des substantifs féminins *TSA-ZOUARA, commencement, TA-ZOUARA, priorité* ; de l'adverbe *TA-ZOUAR, d'abord, en premier* ; de l'impératif *E-ZOUIR, devance, précède*.

Le *z* ou *zain* paraît remplacer le *H* ou *hori*. On sait que beaucoup de mots grecs écrits avec un esprit rude correspondant à *H* aspiré se montrent en latin avec un *S* à la place, *sex* pour *hex*, *serpens* pour *herpes*, etc. ; de même, dans les langues sémitiques, *chet* = *h* très-fort, permute avec *samech, sin, schin* ou *tsadé* = *s, sh* ou *ts*, exemple : שׂרַב. הַרְבַּ; שְׂכַה. סְכַה. הַכַּה. En égyptien même, la *Djendja* et le *Ghima* permutent avec *S* ; *M. de Rougé* en donne la preuve à la p. 156 de son mémoire. En zend, le *Z* remplace souvent le *H* des racines sanscrites correspondantes (*E. BURNOUF, nouv. journ. asiat.*, III, p. 328, note et *journ. asiat.*, 4^e série, IV, 467). Il n'est donc pas surprenant que l'aspiration douce du *hori* égyptien ait été, en berbère, représentée par la sifflante faible *zain* qui remplace même quelquefois la *Djendja*². Cet exemple, au surplus, n'est pas unique ; je citerai, en effet, entre autres analogies, les mots berbères *zed* = l'égyptien *HET* ou *HEDJ, aiguïser* ; *Ta-zLAG-t, collier* = le copte *HALAK, anneau, collier*.

P. 28. Les variantes d'un même mot berbère *MIS, AMIS, fils*, ont été déjà signalées comme identiques au second composant du nom du héros de l'inscription analysé à cette page, *AH-MES, fils de la lune*. Ce mot fondamental est à lui seul un indice frappant du rapport des deux langues. On s'étonne donc que *M. Et. Quatremère*, qui en a fait remarquer le fréquent retour, sous les formes *mas, mes, mez*, en tête des noms numidiques légués par l'histoire (*Journ. des Sav.*, juill. 1838), au lieu d'en avoir

¹ Cette terminaison donne quelquefois aussi aux mots la force adverbiale, ainsi : en *chelah, IGOUTHEN, abondamment, beaucoup*, de *IGOUTH, égal* au kabyle *ICHATH, être abondant*. On sait que, dans la plupart des langues, l'adverbe a un grand rapport avec l'adjectif

² Voir *KOPP, de diffic. interpretandi ea quæ aut vitiose aut sub obscure scripta sunt*, Manheim, 1829, 4^e §, 360, vol. I, p. 437-447.

fait le point de départ de recherches qui l'auraient mené à des rapprochements beaucoup plus nombreux, dise dans le même article que l'idiome berbère ne ressemble à aucun autre ¹.

P. 40. — Nous trouvons ici deux formatives de personnes verbales, l'une et l'autre suffixes, savoir : F pour la 3^e p. s. m., et A pour la 1^{re} p. c. du même nombre. Les pronoms personnels occupent une place extrêmement importante dans les langues ; il convient donc de nous arrêter particulièrement sur ce point.

Ces pronoms, isolés ou affixes, sont très-remarquables en berbère ; ils y tiennent et de ceux des langues sémitiques, compris l'éthiopien, et de ceux de l'égyptien, que l'on sait d'ailleurs presque entièrement analogues aux sémitiques ². Anticipant sur la suite du mémoire de M. de Rougé, où l'ordre des faits appelle en des endroits différents ce qui concerne les pronoms autres que ceux indiqués plus haut, j'examinerai ici la question dans son ensemble.

Le suff. A est signalé à la p. 51, entre autres, comme exprimant aussi en égyptien le pr. de la 1^{re} p. s. en régime. Pour M. de Rougé, ainsi que pour M. Benfey, cette voyelle est la marque essentielle, l'élément organique du pronom dont il s'agit. La forme absolue est ANoG ou ANoK, NoG ou NoK. Cette forme existe aussi dans le copte ; mais la formative verbale y est TI, le suff. en régime I. Il est évident que nous devons nous attacher surtout aux types antiques ; cependant nous aurons à tenir compte aussi des modifications survenues plus tard et transmises par le copte.

En éthiopien, la forme absolue est ANa, la formative verbale Kou, le suff. en régime I. Les deux premières de ces formes paraissent résulter de la division de la charpente de l'égyptien antique en deux parties constituant, la première, la forme absolue ; la seconde, la formative verbale. Le suff. en régime est semblable à celui du copte.

En berbère, la forme absolue est NeK, NeKki, NeKkiNI ³ ; la

¹ Au surplus, quelque difficulté, que le savant académicien paraît n'avoir pas aperçue, subsiste au sujet de la véritable signification de la première syllabe de ces noms numides, car *Massinisa*, par exemple, n'était ni fils, ni petit-fils d'un *Sinisa*. *Mas*, dans ce cas, indique-t-elle filiation du côté de la mère, ou l'origine ethnique, l'appartenance à une tribu particulière, comme dans IMEZDOURAR, *les fils de montagne, les montagnards* ? Pareille remarque a été faite aussi par M. de Slane.

² *Linguae aegyptiacae pronomina personalia semitici cognata sunt.* — Gesenius, *Thes. phil. crit. ling. hebr.*, p. 126, M.

³ Je ne m'attache qu'aux formes essentielles ; on peut voir un tableau d'autres variantes dialectiques dans le t. iv de la traduction d'Ibn-Kaldoun par M. de Slane, p. 510-511.

formative verbale *Agh* par *aïn* fort ou *ghaïn* ; le suff. en régime I, IOu, Ou. On reconnaît facilement dans la forme absolue celle de l'égyptien. La formative verbale, qui semble, au premier abord, tout à fait propre au berbère, peut cependant être comparée et à celle des Égyptiens A et à celle des Éthiopiens K, lesquelles, chacune de son côté, paraissent aussi sans analogie : en effet, d'une part, l'*aïn* et le *ghaïn* ne sont essentiellement qu'une même lettre, distinguée seulement, pour la prononciation, par un point superposé et nommé pour cette raison diacritique ; une seule figure existe en phénicien, en hébreu, en chaldéen, en syriaque, etc., et elle est, pour le même mot, épelée tantôt A, tantôt G, par exemple : *Aza* et *Gaza*, variantes du nom d'une ville célèbre de Palestine : on peut donc penser que primitivement cette lettre représentait, pour le cas dont il s'agit, l'A égyptien ; dans d'autres transcriptions, l'*aïn* correspond effectivement à la *feuille hiéroglyphique* ou à ses équivalents. D'une autre part, en berbère même, le *ghaïn* a une grande affinité avec le *kaf* et le *k'of* ; ainsi, INGH*A*, *il a tué*, INOK', *il tue* ; GHIM et *k'im*, *s'asseoir* ; nous citerons ultérieurement d'autres exemples. S. de Sacy dit, dans sa *grammaire arabe* : « Le *k'of* indique une articulation à peu près semblable à celle de notre K, mais qui doit être formée du gosier et qu'il est difficile de bien imiter. Beaucoup d'Arabes, ceux de Mascate par exemple, confondent la prononciation de cette lettre avec celle du *ghaïn*. Cette même prononciation est ordinaire dans les Etats du Maroc. Le *kaf* répond aussi à notre K ; mais il ne se prononce pas du gosier comme la lettre précédente. Les Turcs et beaucoup d'Arabes lui donnent souvent une prononciation amollie, analogue à celle du Q dans les mots français *queue*, *qui*, et que l'on peut rendre en mettant un *i* après le K. A Mascate, on prononce le *kaf* comme notre G devant *a* et *o*, en sorte que l'on ne distingue pas cette lettre du *gim* et du *k'of*. » Des transcriptions antiques prouvent que la mutation en K ou *kaf* avait pareillement lieu dès un temps très-reculé. Je citerai, entre autres, le nom national *Amazigh*, *Mazigh*, qui donna naissance aux mots latins *Mazices*, *Mazaces*, *Mazuca*, *Mazaca*. L'hébreu *yy*, *os*, en berbère occidentale *J-ghéz*, en syouah *E-aghaz*, est en copte *kas* ¹, comme REGH, *brûler*, dans la première de ces langues, est *rekb*, *rokh*, *rókh*, *rodj*, *rodjh* dans la seconde. L'inflexion du

¹ M. Bopp, dans son *Gloss. sanscr.*, p. 4, dit : « *Adjá*, s. f. capra (gr. *áir*, lith. *oszká*, russ. *koza*, præfixo K sicut in *kostj órtov*) » Ce K préf. ne trouve son explication que dans l'*aïn* initial des mots hébreux : *yy*, *chèvre*, *צפ*, *os*.

verbe berbère pour la 1^{re} pers. sing. pourrait donc être regardée comme intermédiaire entre celle du verbe égyptien et celle du verbe éthiopien. Mais, si l'on remonte aux inscriptions lapidaires en langue et en caractères phéniciens modifiés qu'ont laissés les Libyens ou Numides, ancêtres des Berbères africains, on saisit, pour le cas dont il s'agit, un rapport beaucoup plus étroit, une ressemblance complète avec l'ancien égyptien. En effet, ainsi que je me suis efforcé de le prouver depuis une douzaine d'années, la 1^{re} pers. sing. du prétérit, dans ces inscriptions, est formée par *aleph* ou A suffixe; je me crois en mesure de fortifier cette opinion par de nouveaux arguments, mais cette démonstration usurperait ici trop de place par les développements qu'elle exige; j'en fais l'objet d'un mémoire spécial qui s'imprime en ce moment, et je prie le lecteur de me permettre de poser le fait comme certain. Cette forme, dont j'ai à tort, dans un précédent ouvrage, étendu l'application à la langue phénicienne, n'appartient point à ce dernier idiome; dans l'épithaphe si précieuse du roi de Sidon Esmunazar, dont notre musée se trouve enrichi par la noble libéralité de M. le duc de Luynes, la fonction dont il s'agit est remplie par un T suffixe. L'emploi de la désinence *aleph* était donc une de ces modifications apportées en Afrique à la langue des Phéniciens par le mélange de ceux-ci avec les indigènes que Salluste a signalé, *lingua modo conversa connubio Numidarum*; par sa singularité même, il établit une connexion toute particulière avec l'ancien égyptien.

Les inscriptions auxquelles je viens de faire allusion prouvent encore que les Numides, dans l'adoption plus ou moins large de la langue et des lettres phéniciennes, avaient une tendance très-marquée à faire prédominer l'*ain*, à le substituer, par exemple : à l'*aleph*, comme dans עבן pour אבן, *Pierre*, et même au *chet*, comme dans עמן pour חמן, épithète de Baal, ou à l'introduire dans la charpente des mots, comme dans le nom propre בעליעתן pour בעליתן, *Balithon*. On pourrait donc penser que c'est en vertu d'une mutation de cette espèce que, de la forme primitive *aleph* = A, est née la terminaison des Berbères modernes *ghaïn* = *Agh*, et, à l'aide de cette série hébræo-chaldaïque de verbes congénères גבא, גבע, גבג, גבך, *Ebullivit*, on pourrait encore arriver au K formatif des Ethiopiens.

Toutefois, pour parvenir à une complète conception, il faut étendre l'analyse, non seulement au pronom sémitique, que j'ai dit avoir une si grande analogie avec celui des Egyptiens et des Berbères, mais au pronom sanscrit, que quelques auteurs,

avec raison, ce me semble, ont aussi rattaché à celui des Egyptiens et des Sémites.

En prenant d'abord, comparativement à l'égyptien et au berbère, les langues sémitiques et en négligeant la voyelle intermédiaire, on a :

	Pron. abs.	Form. verb. Pr. en rég.	
1° Egyptien ancien.	ANK, NK.	A.	A.
2° Copte.	ANK.	TI.	I.
3° Phénicien.	ANK.	T.	I.
4° Hébreu.	{ ANKI. } { ANI. }	TI.	I.
5° Chaldéen, syriaque, arabe. .	ANA.	T.	I.
6° Ethiopien.	ANA.	Kou.	I.
7° Berbère.	NK. NKI. NKNI.	Agh.	I.
8° Numidico - Punique.	?	A.	?

Les deux formes hébraïques du pronom séparé établissent le lien entre celles de l'égyptien, du phénicien, du berbère, d'une part, et, d'autre part, celles du chaldéen, du syriaque, de l'arabe, de l'éthiopien. Celles-ci, comme l'hébreu ANI, ne présentent qu'une partie de la forme pleine, ou AN-K. Ce dédoublement, dont j'ai déjà dit un mot, joue, comme on le verra bientôt, un rôle très-important dans les diverses applications et les dérivations du pronom.

Par nécessité d'abréviation, un seul aussi des éléments de la forme pleine AN-K est employé à l'expression de la formative verbale dans l'ancien égyptien, l'ancien berbère et l'éthiopien; c'est, pour les deux premières langues, le premier élément, A=AN; pour l'autre langue le second, K. Dans le berbère moderne, *Agh* peut répondre soit à A, virtuellement compris dans NK, soit à K. Il résulte de cette donnée que, dans les autres idiomes, le T, caractéristique de la personne verbale, représente A ou K. Les analogies ne permettent de choisir que la seconde alternative; c'est en effet un fait acquis que la mutation du K en T dans un assez grand nombre de mots de diverses langues; ainsi *kas* en sanscrit, *quis* en latin, *τις* en grec. Nous verrons un peu plus loin, pour le point dont nous nous occupons, la raison de ce changement.

Le sanscrit fournit la confirmation des idées qui viennent d'être exposées.

Dans cette langue à déclinaisons, le pronom dont il s'agit est, au sing. comm. nominatif, *ahan* ou *aham*; aux autres cas, *mân* ou *mâm*, *mayâ*, *mé* ou *mahyam*, *mat*, *mama* ou *mé*, *mayi*.

L'articulation ou les articulations dont est suivie, dans les cas

obliques, l'initiale M ou *ma* sont les terminaisons distinctives des cas. Par conséquent, M initial, qui se montre à tous les cas obliques, représente le thème; il répond à la seconde syllabe de *ahan* ou *aham*. Ainsi ce pronom est, comme dans les langues égyptienne, berbère et sémitique, composé de deux éléments et il se dédouble aussi pour satisfaire aux nombreuses exigences des inflexions qu'il est appelé à former soit dans la déclinaison, comme nous venons de l'indiquer, soit dans la dérivation possessive, soit surtout dans la conjugaison, comme nous allons le constater.

Des deux éléments, le second, AN ou AM, est une assonance accessoire ajoutée à beaucoup de mots sanscrits et qui souvent n'y est indiquée que par un point ou *anusvāra* placé au-dessus de la dernière lettre; ainsi le pronom dont nous parlons, au nom. sing., peut s'écrire AH¹. Cette partie est donc l'élément essentiel².

Mais telle est, je le répète, la variété des inflexions auxquelles ce pronom concourt, qu'on a dû tirer parti de toutes les circonstances de sa constitution et de son orthographe, surtout de l'assonance qu'on a pour cela réalisée en toutes lettres et souvent isolée pour lui assigner un rôle équivalent à celui du premier élément. D'un autre côté, le H du premier élément pouvant être converti en S³ et en V, on a également profité de cette facilité. C'est surtout dans la conjugaison des verbes que s'est montré le besoin de ces artifices; aussi trouve-t-on pour désinences tempo-

¹ Cfr. Wilson, *An introd., to the gram., of the sansk. lang.*, p. 5.

² M. Eichhoff, dans son *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 107, dit : « En indien, les désinences nasales et sifflantes (N et S) sont tout à fait accessoires et n'influent nullement sur le corps du mot, et la voyelle fondamentale (A) résume toutes les voyelles moyennes des autres langues. On aura donc pour premier type, à la 1^{re} personne du nom. sing. AH, dont la racine est la sifflante gutturale transformée en gutturale faible, forte ou aspirée, ou même en voyelle aiguë dans quelques idiomes modernes. Le deuxième type, celui de l'acc. sing., est MA ou M resté partout intact. »

³ Voir pour cette mutation, la *Gramm. comp. de Bopp*, passim, et E. Burnouf, *Journ. asiat.* VI, p. 119. « Le sanscrit *ah* (lat. *ego*), dit notre illustre et si regretté compatriote, d'après l'auteur allemand, se trouve dans le gothique *ik* et dans l'ancien haut allemand *ih*. En letton, c'est *es* et en vieux prussien *as*, mots dans lesquels le S peut être pris comme signe du nominatif. Cette lettre a d'ailleurs une grande analogie avec le H; les bornes de cet article nous empêchent de citer les remarques curieuses de M. Bopp, sur le rapport de ces deux lettres entre elles. »

relles tantôt le pronom entier sous les formes *s-an* ou *s-am* (aor. act. avec augm.). Tantôt la 1^{re} partie sous les formes *si* (aor. conj. et pass. avec augm.), etc. Tantôt la 2^e partie sous les formes *an*, *n*, ou *am*, *m* (imparf. av. augm.), *an* ou *am* (aor. av. augm. et redoubl.).

Les voyelles A ou I isolées peuvent représenter l'une et l'autre des deux parties du pronom. Ainsi, au parf. av. redoubl., A correspond à *ka* du 1^{er} parf. grec, à *vi* du parf. latin, inflexions dont la consonne indique le rapport avec *ah* : en effet, à la page précédente, la mutation du H en V, ainsi que celle en gutturale sont signalées ; on reviendra bientôt encore sur la dernière. Dans les voies moy. et pass., les désinences *Ai*, *Ya*, *I*, sont rendues en grec par *Mai*, *imén*, *mén*, terminaisons dans lesquelles le M dominant fait remonter comme source, à la seconde partie du pronom ¹.

Il y a donc identité entre l'indien et les langues précédemment rapprochées quant au mécanisme de l'emploi du pronom. Il y a, au fond, identité aussi dans la structure alphabétique, à la différence accessoire près que les syllabes sont placées en ordre inverse, de l'indien aux autres langues. Ce point est prédominant ; lors même qu'on repousserait les dérivations terminales que je viens de présenter pour les verbes indiens, on ne peut, ce me semble, refuser d'admettre l'assimilation de *ah-an* à *an-ak*. Il est reconnu que, dans la famille appelée indo-germanique ou indo-européenne, l'aspirée du pronom indien se change dans les autres idiomes, en gutturale, *ἔγ-ων*, *ἔγ-ω* en grec, *Eg-o* en latin, *ik* en teutonique. Le K du pronom égyptien, berbère et sémitique est donc équivalent et, comme le premier élément du pronom indien, devenu le deuxième dans les langues que nous comparons, s'est réduit à *I* en anglais, *ia* en russe, il se montre aussi sous la forme *i* dans l'hébreu AN-I, *a* dans l'arabe, le syriaque et l'éthiopien AN-A. La transposition des syllabes provient peut-être de la différence du sens dans lequel marchait la lecture, savoir : de gauche à droite dans la langue arienne et de droite à gauche dans les langues sémitiques², en sorte que *ah-an*, lu syllabiquement de droite à gauche,

¹ Ainsi en grec, la terminaison de la 1^{re} pers. sing. de l'ind. prés. *ω* (λό ω) représente la terminaison *ων*, *ω* de *ἔγ-ων*, *ἔγ-ω*, de même qu'en latin *o* est corrélatif dans *leg-o* et *eg-o*.

² Dans les langues sémitiques l'A se montre aussi comme formatif de la 1^{re} pers. sing. c. en préfixe, au futur ; il paraît représenter alors la syllabe AN ou 1^{er} élément du pronom entier, car dans le dialecte arabe d'Alger et de Malte, c'est N qui remplit cet office, ainsi : *Ne-KOuN*, *je serai*, *Ni-KTeB*, *j'écrirai*.

donne *an-ah*, *an-ag*, *an-ak*. La variante chaldéenne, syriaque, arabe et éthiopienne אֲנִי, que j'ai rendue provisoirement par AN-A, prouve encore mieux, s'il est possible, l'analogie, car on sait que l'*aleph* (*olaph*, ou *elif*) est une aspirée douce et la transcription peut être, par conséquent, AN-*a*H. Au surplus, même sans la circonstance de direction inverse de la lecture, la métathèse n'aurait rien d'extraordinaire.

Les pronoms des deux autres personnes marchent dans la même analogie et les déductions que suggère leur analyse corroborent toutes celles qui précèdent.

En sanscrit, ces deux pronoms sont communs; le premier, au nom. s., est TV̄, prononcé TVam ou TVan¹; le second, n'existe qu'à l'accusatif pour les deux nombres, et avec le sens du pronom réfléchi, sous la forme *svayan*. Cette forme indique SV pour radical et l'on peut fictivement admettre le nominatif SVan ou SVam.

Nous retrouvons ici la désinence AN ou AM déjà vue dans le pronom de la 1^{re} pers. Cette communauté prouve que la syllabe dont il s'agit n'est un élément essentiel ni dans l'un, ni dans l'autre de ces pronoms. Les deux nouveaux pronoms ont un autre point de communauté avec le premier, c'est l'aspirée, mais représentée par V, que nous savons égal à H. La caractéristique, la lettre organique est donc T pour la 2^e pers., S pour la 3^e, et, pour dernière conséquence, A, initiale de AHAM, pour la 1^{re} pers.

Bien que les pronoms des 2^e et 3^e pers. interviennent dans autant de circonstances grammaticales que celui de la 1^{re}, on n'a pu employer, pour les représenter abrégativement, le second élément, la syllabe commune, ainsi qu'on l'avait fait pour la 1^{re} pers., car cet emploi avait été, en quelque sorte, épuisé, et la concurrence aurait amené la confusion. De là vient que l'assonance n'a pas pris corps; elle est restée indiquée par l'anuvāra. Le 1^{er} élément syllabique a seul été divisé en ses composants alphabétiques, T-V, et comme, pour la 1^{re} pers., grâce à l'usage prédominant de la terminaison AM, l'aspirée de la 1^{re} syllabe avait été peu employée, elle a pu prendre un rôle plus actif pour la 2^e pers.

En égyptien, en berbère, en éthiopien et dans les autres langues sémitiques, excepté le chaldéen, les pronoms en question ont chacun les deux genres, masc. et fém.; toutefois, en arabe et en éthiopien, les genres ne sont distingués que par des motions. Ces pronoms sont :

¹ TI-OM en Ombriqué, voy. Ed. Huschke, *Die oskischen und sabelischen sprachdenkmaeler*, p. 337.

	Pr. abs.	Form. verb.	Pr. en rég.
2^o PERSONNE.			
1 ^o Egyptien.	{ m. NTK.	K.	K.
	{ f. NTO.	T.	Te.
2 ^o Phénicien.	{ m. ?	T.	K.
3 ^o Hébreu.	{ m. ATtaH, aTta.	T.	K.
	{ f. ATta, ATt.	T.	K.
4 ^o Chaldéen.	{ c. ANTaH, ANTa.	T.	K.
5 ^o Syriaque.	{ m. ANT.	T.	K.
	{ f. ANTI.	TI.	KI.
6 ^o Arabe.	{ m. ENTa.	T.	K.
	{ f. ENTi.	T.	K.
7 ^o Ethiopien.	{ m. ANiTa.	Ka.	Ka.
	{ f. ANiTi.	Ki.	Ki.
8 ^o Berbère.	{ m. KeTshéNi, KeTshik, eTsh.	T.	K.
	{ f. KeMmiNI, KeMmi, KeM.	T.	M.

3^o PERSONNE.

1 ^o Égyptien.	{ m. NTF.	F.	F. V. Ou.
	{ f. NTS.	S.	S. ST.
2 ^o Phénicien.	{ m. HA.	Ou.
	{ f. ?	T.	T.
3 ^o Hébreu.	{ m. HOuA, HOu.	Ou.
	{ f. HIA.	H.	H.
4 ^o Chaldéen.	{ m. HOuA.	Ou.
	{ f. HIA.	T.	H.
5 ^o Syriaque.	{ m. HOu.	Ou.
	{ f. HI.	T.	Oua.
6 ^o Arabe.	{ m. HOu.
	{ f. HI.	T.	HA.
7 ^o Ethiopien.	{ m. WyAyTou.	Hou.
	{ f. DeAyTi.	Ty.	Ho.
8 ^o Berbère.	{ m. NeTta.	I. T.
	{ f. NeTaT.	T.	S. AS. eT.

En ce qui concerne le pronom entier de la 2^e pers., on remarque d'abord que les consonnes NT se trouvent dans tous les exemples, excepté dans l'hébreu, où le N manque; mais il y a unanimité pour reconnaître que, dans le dernier cas même, le N est virtuellement compris, et qu'il est représenté par le renforcement du T au moyen du *dagesch*, on doit donc supposer ANTaH, ANTa, commun dans le chaldéen, pour ATtaH, ATta.

L'égyptien et le berbère se distinguent par la présence du K, terminal dans la 1^{re} langue, initial dans l'autre. En réduisant la 1^{re} variante berbère au squelette des consonnes et en assimilant Tsh à T copte, on a KTN composé des mêmes éléments que le pronom égyptien NTK, mais en ordre inverse.

L'hébreu et le chaldéen ont, dans la forme ANTaH, un H qui les particularise aussi.

En admettant, comme pour la 1^{re} pers., la division en deux éléments ou syllabes, AN-TaH, et le renversement de ces syllabes, soit AN-TH pour TH-AN, on a dans cette variante du

pronom sémitique l'équivalent du pronom sanscrit, car H, comme nous l'avons dit plusieurs fois, représente l'aspirée V de *tv-an*, laquelle répond elle-même au H du pronom sanscrit de la 1^{re} pers.

L'aspirée est convertie en K dans N-TK de l'égyptien, ainsi que celle du pronom sanscrit de la 1^{re} pers. dans plusieurs langues de la famille indo-européenne et du même pronom de l'égyptien, du phénicien, du berbère. L'aspirée aussi représente le K du berbère KT-N; mais ici la métathèse, au lieu de s'exercer entre les syllabes, ne s'est portée que sur les deux lettres du 1^{er} élément syllabique, KT-N pour TK-N = TH-AN = TV-AN. Cette particularité me paraît un témoignage authentique en faveur de mon opinion sur la transposition secondaire des syllabes.

En syriaque, en arabe, en éthiopien, l'aspirée a disparu, comme pour le pronom de la 1^{re} pers. dans les mêmes langues et en chaldéen, ainsi que dans la 2^e variante de l'hébreu. Nous voyons pareillement pour le pronom de la 2^e pers., la transition dans la 2^e variante de l'hébreu et du chaldéen. L'aspirée s'est transformée aussi en *u* voyelle dans le grec et le latin qui, en outre, ont rejeté l'assonance.

Je ne m'arrête pas aux différences accessoires occasionnées par le besoin de distinguer le féminin.

La formative verbale T, qui se montre dans tous les exemples, excepté l'égyptien et l'éthiopien, est la caractéristique; l'inflexion est donc très-naturelle. Mais en se rappelant que la même consonne est aussi la caractéristique de l'inflexion verbale de la 1^{re} pers. dans les mêmes langues, excepté, en outre, le berbère, on doit reconnaître que, malgré les différences de motion, il y a de la confusion, car les motions, formées par des voyelles, étaient vagues comme ces voyelles mêmes. La confusion augmentait parce que le T suffixe était aussi caractéristique du féminin dans les substantifs et les adjectifs. De là vient que les trois langues indiquées comme faisant exception ont préféré prendre la gutturale représentant l'aspirée de la syllabe sanscrite, au lieu de la lettre caractéristique.

De là vient aussi que la gutturale a été universellement prise pour exprimer le pronom en régime. Par un pareil besoin de distinction, l'aspirée du pronom sanscrit à laquelle répond cette gutturale a été, en latin, détachée pour exprimer le pluriel, ainsi : sing. TV, pl. V-os.

En ce qui regarde la 3^e pers., la caractéristique de ce pronom, au singulier, en sanscrit est S. Nous ne la trouvons qu'en ber-

bère pour le pronom en régime des deux genres et en égyptien pour le féminin, dans le pronom absolu, la formative verbale et le pronom en régime. Mais, dans le dernier idiome elle paraît avoir existé primitivement pour le masculin aussi, car Champollion en a constaté la conservation à titre honorifique à l'égard des rois; M. de Rougé en fait mention dans le même sens à la page 190 de son Mémoire. Il y a donc ici encore, dans le berbère, un rapport tout particulier et fort remarquable avec l'égyptien.

Une autre corrélation non moins expresse se manifeste entre les deux langues dans la forme du pronom absolu masculin; savoir: en égyptien, NTF, en berbère NeT/a ou NT pour simplifier. Aucun des idiomes sémitiques ne présente pour ce pron. les lettres NT. En dédoublant la charpente du mot égyptien d'après les analogies précédentes, on a N-TF, où N représente l'assonance, second élément du pronom sanscrit, et F l'aspirée V du premier élément. T correspond donc à S? Telle est en effet ma ferme opinion. Nous voyons T et S permuter pour les pronoms des 2^e et 3^e personnes, dans les différentes langues de la famille; ainsi, dans la plupart des dialectes grecs, on disait à la 2^e personne *su* au lieu de *tu* qui n'était passé que dans le dorien et l'éolien; dans le sanscrit même et, par suite, dans le latin (moins complètement dans le grec), la caractéristique de la 2^e pers. verbale est S, et celle de la 3^e pers. est T. Ces apparentes anomalies proviennent de ce que, en sanscrit, le pron. de la 3^e pers., à défaut de forme propre, est souvent exprimé par le pron. démonstratif *sas, sa, tat*, qui représente le S caractéristique au mas. et au fém. pour le nominatif, mais qui le change en T aux autres cas des mêmes genres et au neutre. C'est ce T qui a prédominé dans les inflexions verbales en sanscrit et dans la plupart des langues affines, et une fois cette habitude introduite, pour éviter la confusion qui serait survenue si l'on avait conservé la même lettre pour formative à la seconde personne, on a transporté à celle-ci le S caractéristique de la 3^e pers., ou profité de la mutabilité de T en S, ce à quoi l'on a été amené par l'intermédiaire du zend qui, au lieu de T, a *th*, lequel se prononçait comme le *th* anglais. (Cfr. E Burnouf, *N. Journ. Asiat.* III, p. 303 et 304). C'est de la même manière que le T figure dans le pronom entier de la 3^e pers. en égyptien et en berbère et je crois avoir, par conséquent, raison d'assimiler N-TF de la première de ces langues, en rappelant d'ailleurs l'inversion syllabique, soit TF-aN, au sanscrit théorique SV-AN. Dans le berbère N-Ta, l'aspirée a, en outre, disparu comme dans les cas du pron. de la 1^{re} pers. dont j'ai déjà parlé et comme dans le pronom de la 2^e pers. en grec et en latin.

Le pron. éthiopien de la 3^e pers. *Wyaylou*, se rapproche des deux précédents par la présence du T; mais l'assonance, non plus que l'aspiration, ne s'y trouvent reproduites. Ce n'est pas moins encore un point à noter que le rapport, bien que plus éloigné, du berbère avec cette langue dans la présence commune du T caractéristique au lieu de S.

Dans les autres langues sémitiques, au pronom absolu et, pour plusieurs, au pronom en régime, la sifflante caractéristique S est remplacée par une aspirée équivalente à notre H. Le zend présente la même mutation et sert ainsi de jalon pour marquer la ligne de dérivation, pour prouver la réalité de l'origine commune. Un assez grand nombre de mots grecs offrent aussi la substitution de l'aspiration au S initial de racines sanscrites, S, qui se reproduit dans les mots latins correspondants.

Il serait superflu et fastidieux d'étendre une pareille analyse au pluriel. Le fond y est le même, et, par conséquent, il est facile d'y appliquer les considérations précédentes. Je me bornerai à faire observer qu'en égyptien, la 3^e pers. est caractérisée par S aux deux genres et qu'ainsi le rôle de cette lettre s'y découvre dans toute sa prépondérance. Le pronom en régime est *sen*; il en est de même en berbère, et cette forme n'existe que pour ces deux langues; c'est donc un trait nouveau d'étroite similitude. Dans ce suffixe *s-en* S est la caractéristique de la personne, comme je l'ai dit, et *en* la marque du pluriel. C'est la terminaison ordinaire de ce nombre en berbère; on trouve en égyptien, dans plusieurs cas, le N employé aussi à cet office; il y a là encore un point particulier de rapprochement.

En résumé, indépendamment de la question d'ensemble des rapports des pronoms personnels dans les familles de langues que nous venons de comparer, il me semble résulter de ce qui précède, au point de vue de l'objet spécial de ce mémoire, une preuve convaincante d'une analogie plus expresse des pronoms berbères avec ceux de l'éthiopien, surtout avec ceux de l'égyptien, et, par conséquent, d'une réelle affinité de ces langues entre elles. M. Newman, qui ne s'est point posé la question de relation du berbère avec l'égyptien, dit cependant: « The cop-
« tic has not only ANOK, or ANOG; but in the third person NETOF,
« *He*, NETOS, *She*, NETON, *They*, wich appear too similar to the
« berber to be accidental. »

D^r A. JUDAS.

(La suite au prochain cahier.)